**Alliance des régions de production de véhicules automobiles**

**FR**

**Déclaration pour une transition juste, équitable et réussie**

L’Alliance des régions de production de véhicules automobiles, une alliance de régions où le secteur automobile, y compris l’industrie équipementière, est solidement implanté, reconnaît pleinement la nécessité de prendre des mesures décisives en vue d’atteindre les objectifs climatiques de l’UE. Tous les modes de transport doivent devenir plus durables, et les émissions du transport routier doivent être sensiblement réduites. Nous avons conscience des changements que cela entraînera pour nos régions.

Nous voulons faire en sorte que cette transformation du transport routier et du secteur automobile soit mise en œuvre de manière équitable et produise des résultats positifs pour nos régions et nos concitoyens, ainsi que pour les entreprises tout au long de la chaîne de valeur, en veillant à ce qu’aucune région ne soit laissée pour compte.

L’Alliance appelle l’UE à agir pour atteindre les objectifs suivants:

1. mettre en place d’urgence un **mécanisme européen de soutien à une transition juste, équitable et réussie pour les régions européennes abritant une industrie automobile et équipementière**, notamment en consacrant à cette démarche **de nouvelles lignes budgétaires spécifiques** dans les différents fonds et programmes européens;
2. entreprendre, en tant que préalable au cadre pour une transition juste, une **analyse d’impact territorial** détaillée (au niveau régional) **des conséquences de cette transformation pour le secteur automobile**, y compris une **cartographie détaillée de son incidence** sur la croissance et l’emploi à l’échelon régional;
3. aborder les défis et les opportunités communs aux différentes régions et PME en ce qui concerne l’**industrie de la chaîne d’approvisionnement automobile**, qui sera particulièrement touchée par la transition vers les systèmes de traction;
4. soutenir **la reconversion et le perfectionnement professionnels de la main-d’œuvre (régionale)** afin d’éviter les pertes d’emplois dans nos régions. Nous devons surveiller l’offre et la demande de compétences en la matière et anticiper les demandes futures, en étroite coopération avec le cadre européen du *pacte pour les compétences* et, en particulier, avec l’**Alliance pour les compétences dans l’automobile**;
5. poursuivre le développement d’un solide cadre de recherche pour **la transformation industrielle et l’innovation** dans l’industrie automobile européenne, en renforçant la résilience de la chaîne d’approvisionnement en ce qui concerne les matières premières stratégiques et critiques;
6. prévoir une certaine souplesse dans les **lignes directrices relatives aux aides d’État** (y compris le règlement d’exemption par catégorie), pour permettre aux régions abritant une industrie automobile d’aiguiller et de gérer cette transformation et d’en éviter les effets négatifs. Il convient également de prévoir des mesures de soutien aux collectivités locales et régionales en vue d’accélérer l’adoption des **technologies innovantes** par l’intermédiaire des marchés publics;
7. aider les régions à déployer des **stations de recharge et de ravitaillement en carburant accessibles au public**, afin de promouvoir l’adoption de véhicules électriques et de véhicules utilisant des carburants de substitution à émissions de carbone faibles ou nulles. Pour assurer la cohésion sociale et territoriale, il est indispensable que ces stations soient disponibles dans toutes les régions et qu’elles soient interopérables par-delà les frontières;
8. **concentrer les fonds d’investissement publics et privés disponibles** sur les différentes solutions technologiques (telles que l’électrification, les technologies de l’hydrogène ou les carburants de synthèse), au bénéfice d’une industrie automobile européenne compétitive et innovante;
9. appliquer à cette transition une **approche de partenariat et de gouvernance à plusieurs niveaux**, aux fins d’une planification stratégique et d’une action budgétaire appropriées et efficaces ainsi que d’un dialogue fructueux avec l’ensemble des parties prenantes et des pouvoirs publics à tous les niveaux, y compris la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen;
10. soutenir cette alliance en tant que principale **plateforme ouverte de coordination** pour les régions abritant une industrie automobile et équipementière, afin qu’elles puissent collaborer aux niveaux régional, national et européen tout en maintenant une coopération étroite avec les initiatives existantes, de manière à assurer le succès de la transition.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Afin de mettre en œuvre le plan cible de l’UE en matière de climat à l’horizon 2030 et d’atteindre les objectifs de meilleures conditions de mobilité pour les personnes et les entreprises, d’accessibilité accrue et de protection renforcée du climat et de l’environnement dans le respect d’un équilibre social, il sera nécessaire de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre d’au moins 55 % d’ici à 2030 et de parvenir à la pleine neutralité climatique à l’horizon 2050. À l’instar d’autres secteurs, il y a lieu de s’atteler à réduire les émissions dans le domaine des transports.

L’un des secteurs industriels qui seront les plus touchés par ce changement nécessaire est l’industrie automobile. Outre la transition vers la technologie des systèmes de traction, la numérisation intégrée et connectée constituera un changement majeur dans les processus de création de valeur. Les véhicules de demain feront partie de l’internet des objets connecté au nuage. Cela aura de profondes répercussions sur l’écosystème automobile.

Pour atteindre ces objectifs, il faudra engager un processus fondamental de transformation transversale des écosystèmes automobiles européens, qui aura des effets considérables sur la croissance économique régionale, l’emploi et la poursuite de l’innovation. L’industrie automobile s’appuie sur des chaînes d’approvisionnement transfrontières (à fort ancrage régional). Il est donc nécessaire d’adopter une approche au niveau européen. S’il est urgent d’engager la transition, celle-ci doit également être menée progressivement et à un rythme qui permette à l’industrie et au marché du travail de s’adapter.

En outre, cette transformation affectera les régions différemment selon la taille, le volume et la structure de leur chaîne de valeur automobile. Elles seront donc confrontées à des défis différents et auront besoin de stratégies d’adaptation différentes. Pourtant, ces conséquences pour l’économie et l’emploi à l’échelon local et régional, de même que les évolutions qui pourraient voir le jour dans une nouvelle industrie automobile neutre pour le climat, n’ont pas été correctement étudiées ni prises en compte.

Cette transition devra s’accompagner d’évaluations appropriées, d’une planification stratégique efficace et de mesures budgétaires. Le Fonds européen d’ajustement à la mondialisation représente un instrument essentiel à cet égard. Le point de départ doit être une analyse d’impact détaillée au niveau régional.

L’Alliance des régions de production de véhicules automobiles s’emploiera sans relâche à réaliser les objectifs climatiques dans le secteur automobile européen tout en renforçant les écosystèmes industriels et la création de valeur à l’échelon régional.